

CALENDRIER POUR NOVEMBRE ET DECEMBRE

SYSTEME 1

La séance qui avait été annoncée en prévisionnel sur le mercredi 1^{er} novembre ne sera finalement pas travaillée.

Par contre, **tous les samedis** sont programmés en H+. **Néanmoins, les séances des 18 et 25 novembre seront confirmées définitivement par un CE extra quelques jours auparavant, en fonction du niveau du bout d'usine.**

Tous les samedis de décembre sont annoncés à titre prévisionnel. La production devrait s'arrêter le samedi 23 décembre à midi avec la TB.

NOV	SYSTEME1		SYSTEME 2			DS 5
	TA	TB	TA	TB	TN	
1	M		H+	H+	H+	
2	J					
3	V					
4	S	H+		H+		H+
5	D					
6	L					
7	M					
8	M					
9	J					
10	V					
11	S		H+		H+	
12	D					
13	L					
14	M					
15	M					
16	J					
17	V					
18	S	H+				H+
19	D					H+
20	L					
21	M					
22	M					
23	J					
24	V					
25	S		H+			
26	D					
27	L					
28	M					
29	M					
30	J					

DEC	SYSTEME1		SYSTEME 2			DS 5
	TA	TB	TA	TB	TN	
1	V					
2	S	H+		H+		
3	D					
4	L					
5	M					
6	M					
7	J					
8	V					
9	S		H+		H+	
10	D					
11	L					
12	M					
13	M					
14	J					
15	V					
16	S	H+				
17	D					H+
18	L					
19	M					
20	M					
21	J					
22	V					
23	S		H+			
24	D					
25	L					
26	M					
27	M					
28	J					
29	V					
30	S					
31	D					

SYSTEME 2

Les trois tournées sont confirmées sur le jour férié du **1^{er} novembre**. Suivront ensuite trois séances de H+, **les 4, 11 et 19 novembre**. L'équipe VSD travaillera également normalement le 11 novembre.

En décembre, trois séances devraient être travaillées, les 2, 9 et 17. C'est l'équipe de week-end qui fermera le site pour les congés de Noël, avec un arrêt de la production le samedi 23 décembre à 22h40.

ATELIER DS5

Pour DS5, deux séances sont programmées en H+, **les 4 et 18 novembre**.

Le calendrier devrait être standard en décembre avec un départ en congé le vendredi 22 décembre, en fin de poste.

PRECISION PAIE JOURS FERIES

A titre exceptionnel, **les heures et majorations des jours fériés des 1^{er} et 11 novembre seront, au choix du salarié, soit payées, soit épargnées**. Le choix devra être le même pour les deux jours.

NEGOCIATION GROUPE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL 2018

La première réunion de négociation annuelle d'entreprise sur le temps de travail et les congés pour l'année 2018 s'est tenue le 18 octobre dernier, réunion au cours de laquelle le bilan des congés 2017 a été effectué.

JOURNEE DE SOLIDARITE 2018

Afin d'améliorer la cohérence des calendriers de l'ensemble des établissements du Groupe, les négociations en cours sur l'accord temps de travail et congés 2018 prévoient le positionnement de la journée de la solidarité **sur le 1er janvier 2018**.

Tous les autres jours fériés de l'année garderont ainsi leur caractère férié avec les majorations correspondantes en cas de séance travaillée.

Le positionnement sur cette journée d'un JRTT collectif 2018 ou d'un jour d'annualisation est toutefois conditionné à la signature de l'accord cadre d'entreprise sur le temps de travail et les congés 2018.

METIER MONITEUR CPL

Compte tenu de l'activité du site, le métier « moniteur CPL » passe désormais **en tension**.

REORGANISATION DE LA DIRECTION QUALITE

La Direction Qualité simplifie son organisation pour mieux se concentrer sur les ambitions qualité de Push to Pass et gagner en efficience.

Cette rationalisation a pour enjeux :

- une organisation qualité resserrée, plus lisible et facilement compréhensible par l'ensemble des collaborateurs ;
- un renforcement des rôles et responsabilités du management de la Qualité entre le Corporate et les Régions.

Les 5 nouvelles entités créées sont :

- **Quality Management System** qui gère le système de management de la qualité transversal de PSA, les audits et optimisations de processus, et les systèmes d'information qualité.
- **R&D Quality** qui inclut la planification de la qualité Produit, le management des qualité métiers de la R&D et couvre les prestations, la qualité à l'usage et la durabilité.
- **Measurement & Projects**, qui couvre le référentiel des mesures produit et les avis QCDP aux jalons véhicules, organes et modules.
- **Safety, Field investigations and manufacturing**, qui réunit la réactivité client et la qualité en production et couvre la qualité à neuf (1 an) et la sécurité générale du produit, la détection et mise en traitement des défaillances en clientèle (tours de contrôle), la prévention des crises et les modernisations.
- **Services Quality**, qui inclut les enquêtes de satisfaction clients, la planification et le management de la qualité des services commerciaux (VN, VO, APV) et s'étend aux services de mobilité et applications digitales.

De plus, il a été décidé de rattacher le nouveau « Data service » de DQI à la DQ. Les Qualités Régions restent rattachées fonctionnellement à la DQ de même que l'entité DSD (Supplier development) de la DA.

Cette réorganisation est sans impact sur l'emploi et sur la localisation géographique des équipes.

Elle se mettra en place progressivement à compter du 1^{er} novembre pour être effective au 1^{er} décembre.

REORGANISATION A DQI/DCTC

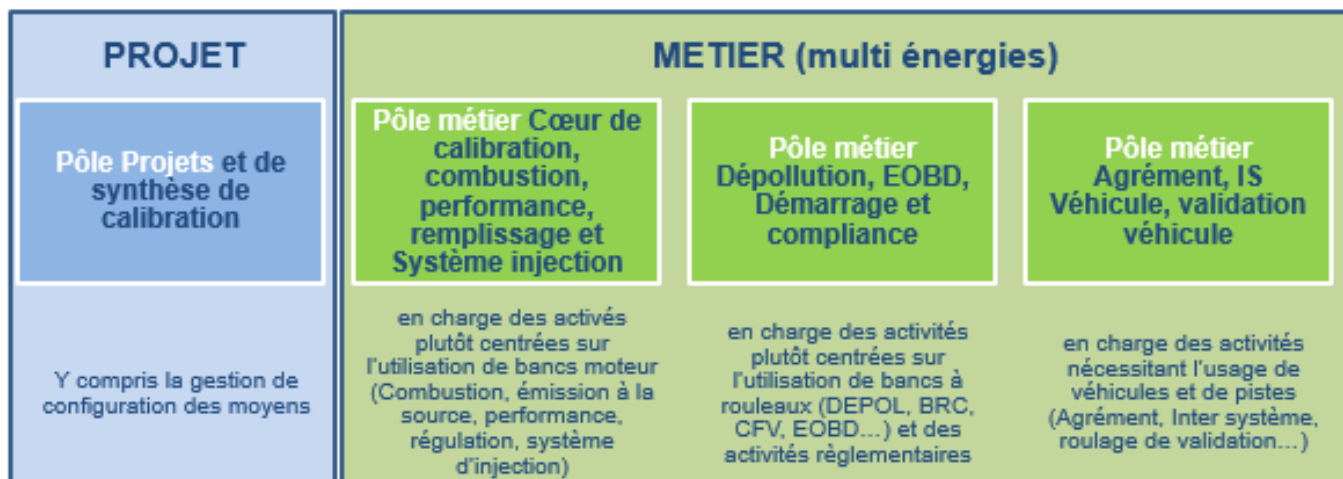
Dans un marché automobile en mutation, avec une montée en charge des GMP Electriques et Hybrides, une forte demande en GMP essence avec une diversité de plaques à gérer, une diminution des programmes GMP Diesel sur les Véhicules Particuliers et la nécessité de pouvoir s'adapter à ces évolutions de plan produit, les organisations de DQI doivent être agiles pour s'adapter et être moins dépendantes.

C'est dans ce contexte et avec l'objectif de maintenir les compétences en adéquation avec les évolutions du marché, que les équipes de DCTC/IVCT se réorganisent. A compter du 1^{er} janvier 2018, l'organisation des activités de mise au point calibration se traduira par :

- Un regroupement des activités de calibrations des **GMP conventionnels essence turbo, y compris les variantes MHEV** sur le site de **Belchamp**
- Un regroupement des activités de calibrations des **GMP Diesel** sur le site de **Carrières sous Poissy**
- **Des GMP conventionnels essence atmosphériques** sur le site de **Carrières sous Poissy**
- **Des GMP électriques et PHEV** sur le site de **Carrières sous Poissy**

Les collaborateurs **des équipes Diesel** du site de Belchamp basculeront donc dans **les équipes métiers ou projets essence** du site de Belchamp et des formations en calibration essence seront mises en place au cas par cas pour les collaborateurs des activités Diesel de Belchamp, dès le début d'année 2018.

Les entités de DCTC/IVCT/ PTCD et DCTC/IVCT/ PTCG seront structurées en 4 pôles :



Cette nouvelle organisation permettra :

- Une mise à disposition des compétences métier pour tous les projets quelle que soit l'énergie
- Des pôles équilibrés en terme d'effectif
- Un nombre de personnes par UO permettant un management de proximité avec présence de hiérarchiques de proximité sur chaque site
- Une filière de l'expertise renforcée notamment au travers de la mise en place d'ingénieurs méthodologies et une structure de spécialistes

Cette réorganisation est sans impact sur l'emploi et sur la localisation géographique des équipes.

ENQUETE KANTAR

Depuis 2009, la Direction de la Communication organise des enquêtes régulières auprès du personnel de la Division Automobile du Groupe avec l'institut Kantar TNS. L'objectif est de suivre la **perception que les salariés ont du Groupe**.

La prochaine vague d'enquête est prévue **du 29 octobre au 17 novembre pour le périmètre France**, soit par la plateforme digitale, soit par téléphone :

- Les collaborateurs ayant une adresse mail professionnelle et sélectionnés dans l'échantillon recevront à partir du 29 octobre un mail en provenance de Groupe-PSA-survey@kantar.com ou Groupe-PSA-survey@etudes.tns-sofres.com. Ils seront invités à se connecter à la plateforme Kantar TNS pour participer à l'enquête.
- Les collaborateurs sélectionnés dans l'échantillon et ne disposant pas d'adresse mail professionnelle (majoritairement les opérateurs) seront contactés par téléphone à leur domicile ou sur leur portable personnel.
- **Un test digital à destination des opérateurs** sera également mené : certains d'entre eux trouveront dans l'enveloppe de leur bulletin de salaire un courrier les invitant à se connecter à la plateforme digitale Kantar TNS (adresse internet + mot de passe).

L'institut Kantar TNS garantit le total respect de l'anonymat des personnes interrogées et la stricte confidentialité des réponses